

■ **The Right Event Sàrl**, à Gland, CH-550-1046487-1 (FOSC du 09.03.2006, p. 16). Statuts modifiés le 24 juillet 2007. Siège transféré à Nyon, place du Marché 1. Nouveau but: opérations commerciales et financières et prestations de service dans le domaine de la communication, publicité et relations publiques, notamment sous forme de commerce, courtage, organisation d'évènements et représentation; services de sécurité et de relooking; développement et diffusion d'un magazine. Sutin Paul, qui n'est plus associé, cède sa part de CHF 1'000 à Alessi Claudio, d'Italie, à Vernier, nouvel associé sans signature. Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000 par augmentation de la part de l'associée-gérante Collins Oriane de CHF 17'000 à CHF 70'000, des parts des associés Berchtold Henri, Boucault Frédéric et Alessi Claudio de CHF 1'000 à CHF 10'000. Transformation: la société à responsabilité limitée est transformée en société anonyme conformément au projet de transformation du 24 juillet 2007 et bilan au 24 juillet 2007, présentant des actifs de CHF 209'163.05 et des passifs envers les tiers de CHF 106'617.66, soit un actif net de CHF 102'545.39, contre attribution aux associés de 100 actions de CHF 1'000. Nouvelle forme de droit: société anonyme. Nouveaux statuts du 24 juillet 2007. Nouvelle raison sociale: **The Right Event SA**. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Boucault Frédéric et Alessi Claudio ne sont plus associés. Collins Oriane et Berchtold Henri, qui ne sont plus associés-gérants, sont élus administrateurs et continuent à signer individuellement. Collins Oriane est présidente. Réviseur: Liderrey Revisions SA, à Genève.
Journal no 9738 du 16.08.2007
(04076468 / CH-550.1.046.487-1)